

Image not found or type unknown



Faire venir les enfants pas le regroupement familiale

Par **dorette**, le **25/12/2012** à **14:55**

bonjour j'aimerais savoir comment faire venir mes enfants en France j'ai demandé asile et ont ma accordé la protection subsidiaire quelles sont les démarches a faire je une carte de 1 ans vies privée et famille

j'aimerais savoir les conditions pour moi étant réfugiés et quelle organisme contacté étant donné que j'ai pas de contact avec mon pays et pour le logement et les finance est ce que nous avons les même exigences que les autres merci de répondre a ma question a present je suis loger dans une association en attendant avoir un logement plus grande et je touche au RSA